



SNITM-FO

Syndicat National des Ingénieurs et Techniciens de la Météorologie

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 28 Mars 2014

Un conseil rondement mené par le nouveau PDG, sans changement de cap visible... pour l'instant ?

Serge Taboulot (CM Grenoble) représentait le SNITM-FO à ce conseil. Le style du nouveau PDG, bien plus direct dans ses propos, ne peut cacher le fait qu'il reste dans la droite ligne tracée par son prédécesseur et nos tutelles ! Pour le moment... ?

Il évoque en effet en introduction à ce conseil un manque de confiance interne et un séminaire de direction en avril dont on ne perçoit pas vraiment les objectifs réels (reprise en main de la communication interne face à des directeurs aux propos dissonants ? nouvelle gouvernance ou organisation de l'établissement ? pistes stratégiques à plus long terme, ou tout ça à la fois... ? Lui seul le sait semble-t-il !!!). Un CTEP « spécial » devrait suivre... Nous ne comprenons pas non plus l'objectif de consulter cette instance formelle où les représentants du personnel doivent théoriquement s'exprimer sur des projets aboutis. Et généralement pas sur l'idée de redonner du sens à nos métiers. Même si nous aurions tendance à partager ce constat, et nous notons d'ailleurs ainsi une critique dure et à peine voilée du bilan de son prédécesseur... ! Le SNITM-FO sera toutefois très méfiant sur ce que peut cacher ce qui n'est pour l'instant qu'un changement de style.

Le PDG poursuit par un point d'actualités plus convenu, évoquant les contretemps pour l'achat des Lidars aéro (fournisseur défaillant...), les bonnes performances de la vigilance en 2013, le nouveau super calculateur Bull et le renouvellement de la certification Iso 9001...

Bilan 2013 du Contrat d'Objectif et de Performance

Exercice imposé pour présenter sous son meilleur angle nos activités auprès des administrateurs Etat ou personnes qualifiées, assez sobrement réalisé par Christophe Moacec, le jeune directeur de la stratégie. Qui n'arrive toutefois pas à éviter la langue de bois en parlant de l'organisation de la prévision et des difficultés de la chaîne de production de la prévision...

Les administrateurs Etats se succèdent pour des satisfecit (que le personnel prend volontiers à son compte). Mais nous sommes parfois un peu plus critiques de l'intérieur (recettes commerciales en forte baisse, mesures de neige en plaine, sympo2 et production prévi, nouvelles applications smartphones...)

Notre avis : Il ne s'agit évidemment pas de critiquer les collègues qui ont participé à ces projets délicats (il n'y a que ceux qui ne font rien...), mais bien d'exprimer devant la Direction et les tutelles que lorsqu'on s'est un peu fourvoyé, il faut recommencer sans attendre et donc y mettre les moyens !

Comptes sociaux 2013 de Météo-France et comptes consolidés du Groupe :

L'agent comptable de Météo-France présente l'exercice, incluant dès ce conseil de mars l'exercice légal de la « consolidation » qui consiste à prendre en compte les filiales. Il parvient bien à expliquer que le résultat positif de 2013 est dû à la double conjonction d'une gestion passée très rigoureuse (trop ?) et de changement de règles comptables qui font apparaître comme par illusion un résultat positif de l'exercice 2013 qui entraîne de facto un impôt (bien réel) sur le bénéfice (fictif) de près de 750 000 euros !

Seul le SNITM-FO avait fermement dénoncé ce hold-up de Bercy en votant en novembre dernier contre une fongibilité asymétrique (sic !) qui permettait de piquer dans l'enveloppe (mal) prévue des dépenses de personnel pour payer cet impôt sur des bénéficiaires imaginaires.

Pour le reste, il est factuellement exact de dire que les finances de Météo-France sont saines fin 2013. C'est aussi globalement vrai en considérant les filiales pour lesquelles le niveau de participation de Météo-France nous impose la prise en compte dans la consolidation des comptes (MF Régie, MF International, Météorage, Predict, Mercator, Cerfacs). Et félicitons-nous de la disparition de Metnext dans les comptes, ex « danseuse » de l'établissement dont les pertes abyssales se poursuivent... sans nous (ou presque, avec 6,6% du capital !)

Notre avis :

Les comptes sont validés par les commissaires aux comptes (qui se rémunèrent plus que correctement au passage...) avec peu de réserves (l'épargne temps est-elle dans les charges à payer ou les provisions pour charges ? un débat de purs spécialistes !). Ces comptes sont effectivement sains par rapport à la situation il y a 4 ou 5 ans en arrière, malgré les baisses successives de la subvention d'Etat. Le but du jeu est actuellement de les présenter à Bercy en ne soulignant pas trop un fond de roulement confortable de l'ordre de 40 jours du budget global et une trésorerie qui nous épargne tous frais bancaires inutiles. Mais le coup de la ponction fiscale inattendue sur des bénéficiaires imaginaires (fumeuse histoire de méthode comptable de prise en compte des financements externes, cf. notre CR du CA de novembre 2013 !) est digne du hold-up en chemise-cravate téléguidé de Bercy, avec l'agent comptable comme témoin d'immoralité !

Par ailleurs, la nouvelle Direction a poursuivi l'effort promis par l'ancienne sur une (relative !) transparence des comptes et des effectifs des filiales. Nous constatons ainsi qu'au cours des 2 dernières années, les effectifs des 6 filiales « consolidées » sont passés de 77 à 93 personnes, soit presque 20% de personnel en plus. A Météo-France, les effectifs ont fondu de près de 5% sur la même période : cherchez l'erreur !

La Direction affirme même vouloir renforcer la transparence sur ce sujet qualifié de « sensible pour le personnel ». Chiche !? Rêvons un peu : FO a toujours demandé de savoir (et de faire savoir !) quelles rémunérations sont perçues par d'éminents membres de Météo-France qui participent à certaines de ses filiales au niveau de leur direction et/ou de leur conseil d'administration. Et tout particulièrement pour le cas de Météo-France Régie, filiale à 100% pour laquelle on ne devrait pas pouvoir invoquer un quelconque secret commercial pour les administrateurs, puisque cette boîte nous appartient totalement !

Monsieur le Président, si vous tenez à prouver que Météo-France n'a rien à cacher...

VOTES

sur les comptes sociaux – 12 Pour : Etat, CFDT ; 2 Abstentions : CGT, FO ; 3 Contre : Solidaires

sur les comptes consolidés – 11 Pour : Etat ; 3 Abstentions : CFDT, CGT, FO ; 3 Contre : Solidaires

Budget Rectificatif N°1:

Le BR1 (ex DM1) ne change en rien la politique maison. En fait, il s'agit comme à chaque fois à cette période de l'année de réajuster la masse salariale, systématiquement mal prévue au budget initial dans le cadre d'effectifs en baisse en période de décroissance durable de l'établissement... Quel est donc le comble de l'exercice budgétaire à Météo-France : éviter que ces prévisions ne soient trop fausses ! (et son corollaire : que Bercy ne lorgne sur l'erreur de prévision en raflant la mise genre « erreur de la banque en ma faveur »)

Technique pour y parvenir (mais sans prendre le risque inconsidéré ne pas prévoir assez non plus !) : on « rebase » la masse salariale en enlevant la même somme que le non consommé final de l'an dernier, soit 2,7 M€. Et on abonde le plus discrètement possible les budgets d'investissements au profit du projet d'archivage informatique (sous estimé au départ) et d'investissements dans l'entretien du patrimoine immobilier.

Notre avis :

Sur la technique pragmatique utilisée et la destination du redéploiement de budget aux investissements, le SNITM-FO aurait volontiers pris le parti d'une neutralité bienveillante. Mais si on creuse un peu plus les chiffres, on s'aperçoit qu'il y a en prime une annulation de 300 000 euros liée à la loi de finances par rapport au budget primitif déjà très fortement contraint (entérinant -99 postes « ETP » à Météo-France) ; d'où notre franche et unanime opposition syndicale.

Par ailleurs, le sujet qui fâche vraiment le personnel est le blocage au niveau des tutelles des arrêtés permettant de payer les primes de restructuration de service, ou encore de transformer en ITS l'ex CIAV non payé au personnel depuis 2012 ou les promotions CUT 2013 des IDT suspendus à la parution d'un autre arrêté ... à l'arrêt ! Bref, une kyrielle de mesures acquises et budgétées dans les comptes qui n'attendent qu'une ou 2 signatures ministérielles. Nous sommes fermement intervenus sur ces sujets en accord avec nos collègues CGT et CFDT car nous estimons que l'augmentation du nombre de postes CUT est une amélioration de la carrière des ITM (carrière déjà mal traitée au niveau du Ministère). Notons que Solidaires météo persiste à être contre l'augmentation du nombre des postes CUT

Seule bonne nouvelle de ce conseil : devant le tir croisé, le représentant du budget s'engage à ce que les réponses soient données d'ici le prochain conseil. Nous n'hésitons pas à nommer cela des « dysfonctionnements ministériels » (tout particulièrement pour les collègues touchés par les primes de restructuration de service). Au fait, quelles réponses ? Nous serons bien entendu très attentifs à ce que les engagements tenus soient respectés :

le SNITM-FO a soutenu l'idée que c'était le minimum que les tutelles pouvaient faire pour que le personnel ait un peu confiance dans la parole d'une nouvelle Direction !

VOTES = 6 Contre : toutes OS ; 1 Abstention : Air-France (?) ; 10 Pour : Etat

Marché public:

Il faut passer par un marché public pour acheter données et services foudre à Météorage : FO souligne que MF a autrefois sauvé du dépôt de bilan Météorage en rachetant le réseau de mesure. Et maintenant, nous attribuons bien gentiment une rente à Météorage, donc au final à la société Vaissala ! FO déclare donc qu'il aurait suffi de rester propriétaire du réseau de mesures foudre pour éviter ce marché stupide où nous pourrions payer 2 fois les services si par hasard Météorage ne faisait plus de bénéfices !

VOTES = 1 Contre : FO, 5 Abstention : SPASMET, CGT, CFDT; 10 Pour : Etat

Nous sommes par ailleurs informés de l'adhésion de l'établissement à un marché de type accord-cadre interministériel pour les prestations de téléphonie mobile, ce qui devrait encore faire baisser nos dépenses dans le domaine, tout en nous obligeant à prolonger un peu les marchés actuels.

Cessions immobilières:

Le conseil a enfin examiné nombre de cessions immobilières dans le cadre du Schéma Immobilier de l'établissement. Les votes ont été comme d'habitude très divers ! Mais l'opposition syndicale est chaque fois unanime lorsqu'il s'agit de la suppression des centres départementaux (cas de Laval et du Puy cette fois). Elle se manifeste également maintenant pour maintenir le rôle d'attractivité des logements pour les services météo outre-mer, en examinant des logements dans le cas de la Guyane, sans doute encore plus sensible que d'autres. Par ailleurs, FO s'abstient généralement lors de la remise de logements à France Domaine en métropole, sauf dans les cas où il est pratiquement certain que le Compte d'Affectation Spécial immobilier du Ministère (donc encore moins Météo-France !) ne reverra pas le premier euro de ces cessions : exemple à Toulon où 2 villas se verront sans doute attribuées à la Marine sans autre transaction financière... Nous dénonçons ainsi 2 poids 2 mesures, en prenant exemple sur le cas de l'Aviation Civile qui récupère directement auprès de France Domaine le produit de ces cessions immobilières, ce qui n'est absolument pas notre cas.

Le prochain Conseil d'Administration se tiendra à St-Mandé le vendredi 4 juillet 2014